

A l'attention de
Monsieur le Maire
38240 Meylan

Objet :

Suivi de questions évoquées au cours de la réunion de quartier à la Praly du 2 décembre 2015

Monsieur le Maire,

Participant à la réunion de quartier organisée à la Praly mercredi soir, nous avons été heureux d'apprendre que **le dossier « moustiques »** sur lequel nous attirons l'attention de votre équipe depuis des années, et plus particulièrement depuis septembre 2015, pourrait trouver assez rapidement une issue satisfaisante, même si, nous en avons tous conscience, la problématique ne sera pas totalement réglée en une année d'actions animées par l'Eirad (ou Eirad en Rhône Alpes).

Monsieur Peyrin y a fait référence à un courrier du Département « trop long pour être lu » ; pourriez-vous nous en communiquer une copie ?

Nous vous demandons que Meylan, maintenant convaincue, n'attende plus et mette en place immédiatement les bases d'une collaboration efficace avec l'Eirad afin que l'hiver 2015-16 soit l'occasion des repérages, sensibilisations, formations, pour que le printemps 2016 nous trouve tous (élus, services techniques, habitants et Eirad) prêts à œuvrer ensemble à une première campagne. En parallèle aux courriers vers les communes dont vous nous avez parlé, il serait alors possible de profiter de cet hiver pour mobiliser les habitants et les préparer sans attendre. Associés à ces réflexions-actions, nous pourrions y participer plus activement.

Faites nous part rapidement de ce que vous attendez de nous sur ce thème.

La question relative à la **dangerosité de certains carrefours** sur Meylan pour les cyclistes comme pour les automobilistes, qui rejoint celle relative au **non-respect du code de la route par les cyclistes**, nous préoccupe tout autant ; nous attendons de vos services et de ceux sous votre responsabilité, une réponse aussi efficace que possible. Nous vous avons proposé de mettre en œuvre une opération de sensibilisation qui pourrait commencer par cibler les entreprises du territoire et les établissements scolaires. Nous attacherons du prix à ce qu'elle soit actionnée dans les plus brefs délais... avant que des drames de la circulation ne se reproduisent pas.

Celle relative à l'utilisation du **Parking de la mairie et de la poste** relève, elle aussi de vos compétences. Il n'est pas tolérable pour les meylanais que des véhicules ventouses s'approprient ce parking du matin au soir. Nous ne considérons pas l'argument des travaux d'une société privée comme recevable ; il n'est pas acceptable que cette structure ne gère pas pendant ces longs travaux le stationnement de ses salariés, empêchant de ce fait les meylanais de stationner confortablement. Une solution toute simple pourrait être de mettre en « zone bleue » l'ensemble de ce parking, pour le rendre à sa destination d'origine.

Quant à la modification de la ligne du **Chrono** pour sa prolongation vers Montbonnot, si nous en acceptons l'idée, il est hors de question qu'elle se fasse au détriment des habitants d'un quartier de Meylan enfin desservi convenablement par les transports en commun à la satisfaction du plus grand nombre. Nous nous opposerons avec la plus ferme détermination à toute décision autre que celle du passage au droit du gymnase du Charlaix, comme l'urbanisme l'a prévu en son temps, **avec un arrêt proche de celui du terminus actuel** (carrefour Chemin de la Dhuy et avenue des quatre chemins). Nous vous assurons, une fois encore sur ce point, d'une vigilance aussi ardente que celle que nous avons eue (et continueront à développer) pour le suivi du dossier relatif aux moustiques. Il en va, là encore, de notre cadre de vie. Nous ne tergiverserons pas sur ce point ; si vous défendez ce projet comme vous l'avez affirmé mercredi, vous nous trouverez à vos côtés.

Cordialement

CA de l'AHCM